

**Correspondant :**

Mme Sophie CANARD, Directrice générale  
Tél. : 071/12.12.40

Fosses-la-Ville, le 07 janvier 2021

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

**Lundi 18 janvier 2021 à 19h30**

**En visioconférence**

Chaque Conseiller recevra par mail individuel le lien à suivre.

**Pour suivre la séance en streaming et en direct**, un lien sera disponible sur le site internet le lundi 14 décembre dès 18h45.

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice Générale,

Sophie CANARD



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING

**ORDRE DU JOUR**

**EN SÉANCE PUBLIQUE**

**Approbation du PV du conseil \***

1. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil conjoint Ville-CPAS du 14 décembre 2020**
2. **Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2020**

**Ressources humaines \***

3. **Prestation de serment d'un Directeur financier faisant fonction**  
*Suite à son admission à la retraite, le Directeur financier poursuivra ses fonctions après le 1<sup>er</sup> février 2021, pour une durée indéterminée. Pour ce faire, il doit à nouveau prêter serment avant son entrée en fonction en tant qu'agent contractuel.*

**Finances \***

4. **Pour information - Arrêté ministériel d'approbation des comptes communaux 2019.**  
*Les comptes annuels communaux pour l'exercice 2019 arrêtés en séance du Conseil communal en date du 14/09/2020 ont été approuvés par les autorités de tutelle en date du 9/12/2020.*

**Fiscalité \***

5. **Pour information - Arrêté ministériel du 17/12/2020 du SPW / Approbation de règlements-taxes**  
*Les règlements taxes votés en séance du Conseil communal du 09/11/2020 et suivants ont été approuvés par la tutelle en date du 17/12/2020:*
  - *taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (exercice 2021).*
  - *taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés (exercices 2021 à 2024);*
  - *taxe sur les mâts d'éoliennes (exercices 2021 à 2024);*
  - *taxe sur les immeubles bâtis inoccupés (exercices 2021 à 2024).*
6. **Pour information - Arrêté ministériel du 22/12/2020 dans le cadre de la tutelle générale d'approbation du règlement-taxe- précompte immobilier, exercice 2021**  
*Le règlement taxe voté en séance du Conseil communal du 09/11/2020 et relatif à la taxe au*

*précompte immobilier, exercice 2021, n'appelle aucune mesure de tutelle et est devenu pleinement exécutoire.*

7. **Pour information - Arrêté ministériel du 22/12/2020 dans le cadre de la tutelle générale d'approbation du règlement-taxe - IPP, exercice 2021**

*Le règlement taxe voté en séance du Conseil communal du 09/11/2020 et relatif à la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, exercice 2021, n'appelle aucune mesure de tutelle et est devenu pleinement exécutoire.*

**Marchés publics \***

8. **Convention d'adhésion à la centrale d'achats de la Région wallonne**

*Il est proposé aux conseillers de confirmer notre adhésion du 10/10/2016 à la centrale d'achats de la Région wallonne pour la fourniture du matériel de bureau, machines de bureau, mobilier, vêtements de travail, diverses fournitures, véhicules et petits véhicules utilitaires, élargie aux fournitures informatiques permettant de cette façon simplifier administrativement nos procédures des marchés publics et bénéficier de meilleurs prix. C'est également la condition indispensable pour bénéficier de certains subsides régionaux.*

**Patrimoine \***

9. **FOSES-LA-VILLE (Nr): Projet de radiation de l'arrêté du 27 septembre 1998 classant, comme monument, le kiosque à musique sis place du Marché à Fosses-La-Ville et établissant une zone de protection comprenant la Place du Marché et les façades des immeubles qui la ceinturent.**

**Décision d'entamer la procédure visée à l'article 23 du Code wallon du Patrimoine.**

*Il s'agit d'émettre un avis motivé sur le projet de radiation de l'arrêté du 27 septembre 1998 classant, comme monument, le kiosque à musique sis place du Marché à Fosses-La-Ville et établissant une zone de protection comprenant la Place du Marché et les façades des immeubles qui la ceinturent.*

**Coordination sociale \***

10. **Convention de partenariat 2021 relative à l'exécution du PCS 3 - Article 20**

*Il s'agit d'approuver une convention avec l'Ecole de Devoirs les Zolos, visant la continuité de la mise en oeuvre d'une action du Plan de cohésion sociale 2020-2025, dont la réalisation est financée via un subside "article 20" complémentaire à la subvention PCS de la Région wallonne.*

**ATL \***

11. **Coordination ATL - Formation de base des accueillantes extrascolaires**

*Il est proposé au Conseil communal deux conventions de partenariat pour l'organisation de la formation de base des accueillantes extrascolaires, l'une avec l'Agence locale pour l'emploi (ALE) et l'autre, en collaboration avec l'ALE, avec l'ASBL La Teignouse, opérateur de formation.*

**À HUIS CLOS**

**Urbanisme \***

12. **Convention de location : rue Try-al-Hutte n° 22A à FOSSES-LA-VILLE - prolongation**

*Il s'agit d'approuver la convention d'occupation (renouvellement) d'un bâtiment sis rue Try-al-Hutte à 5070 FOSSES-LA-VILLE.*

**Patrimoine \***

13. **Vente de l'immeuble sis av. Albert I<sup>er</sup> n° 2 à 5070 FOSSES-LA-VILLE, cadastré section E n° 576r. - Occupation abusive du logement - Action en justice.**

*Il s'agit d'autoriser le Collège communal à introduire une requête en justice afin de récupérer des loyers impayés et de faire procéder à une expulsion pour occupation abusive d'un logement communal.*

**Enseignement \***

14. **ratification d'une décision du Collège communal du 26 novembre 2020**

*La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne pour cause de quarantaine COVID est soumise au Conseil communal pour ratification.*

15. **ratification d'une décision du Collège communal du 17 décembre 2020**

*La décision prise par le Collège communal concernant le remplacement d'une personne pour cause de maladie est soumise au Conseil communal pour ratification.*

**Ressources humaines \***

16. **admission à la pension de retraite du Directeur financier**  
*Il est proposé au Conseil communal d'admettre à la pension de retraite le Directeur financier.*
17. **admission à la pension de retraite d'un agent communal statutaire**  
*Il est proposé au Conseil communal d'admettre à la pension de retraite un agent communal statutaire.*

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée et aux conseillers qui en ont fait la demande, sous format papier. Ils peuvent être consultés du lundi au vendredi sur rendez-vous auprès de la Directrice générale.*

